inspection académique
Meurthe-et-Moselle

académie
Nancy-Metz

éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

Date du conseil d'école : Mardi 27 juin 2017 17h45

trimestre : **3ième**

PROCES VERBAL

Circonscription de

TOUL

École élémentaire

La Justice

ECROUVES

PARTICIPANTS :

fonction	*NOM Prénom*	présent	excusé	absent
Président	SILVETTI Michaël	**X**		
I.E.N. ou représentant	HAYOT Etienne		**X**	
Maire ou représentant	M.SILLAIRE	**X**		
Autre mairie	Mme AGRIMONTI (Adjointe)	**X**		
Enseignants	ESPLAT Valérie	**X**		
	ROUPRICH Nadège		**X**	
	QUESSADA Sophie	**X**		
	DENIS Isabelle	**X**		
	TROTOT Laure	**X**		
	FRANCOIS Pascale		**X**	
	RABIN Alexandre		**X**	
	PETITJACQUES Sophie	**X**		
	REJONY Yann	**X**		
Membres du RASED	Mme ADAM		**X**	
	Mme FRIENTZ		**X**	
Parents élus	Mme BLANCHARD	**X**		
	Mme CHAIX		**X**	
	Mme DARSONVAL	**X**		
	Mme LEGRAND	**X**		
	M.MASSON		**X**	
	Mme THOUVENIN	**X**		
	Mme VIRION	**X**		
Suppléants	M.HEYMELOT		**X**	
	Mme JACOB		**X**	
D.D.E.N.	BOUCHOT Michel	**X**		

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des achats / travaux réalisés par la Mairie et demandes.
2. La vie des classes :
   - Présentation des projets et sorties réalisés depuis le dernier conseil.
3. Présentation du bilan de la COOP : actions de financement, bilan financier et détermination du montant de la prochaine COOP.
4. Présentation de l'organisation pédagogique pour la prochaine rentrée.
5. Quelques projets pour 2017…
6. Semaine sans écrans.
7. Modalités de rentrée : réunion avec les parents, élections, …
8. Thématique des rythmes scolaires.
9. Questions des parents.

Début de la séance à 17h45.

1. **Présentation des achats / travaux réalisés par la Mairie et demandes.**

Pas de travaux réalisés depuis le dernier conseil d'école.

M.SILVETTI explique ensuite les achats réalisés grâce au budget alloué par la mairie :

- Les fournitures nécessaires aux élèves pour l'année 2017-2018 : une fois de plus, nous avons réussi à faire en sorte que les élèves entrent au mois de septembre avec le sac et la trousse vide. Cependant, il se peut que des mini-listes apparaissent selon les classes en début d'année ou bien en milieu d'année. De plus, un élève trop peu précautionneux pourrait devoir acheter le matériel cassé…
- L'achat des fichiers CP, CE1 & CE2 pour l'année prochaine.
- Les sorties de fin d'année et de nombreux bus : à titre d'information, pour l'année scolaire 2016-2017, la commune a pris en charge l'intégralité des bus pour les sorties scolaires ce qui représente une somme totale de 1 389,20 € à laquelle il faut ajouter les 1 500 € pris en charge pour la classe de neige ainsi que les transports pour se rendre à la piscine et au gymnase.
- Du matériel pédagogique pour les diverses classes.

Enfin M.SILVETTI rend compte de quelques demandes :

- Les rideaux sont à refixer dans toutes les classes.
- Dans toutes les toilettes aux étages, il serait bon de fixer des supports pour les papiers toilettes et il faudrait également remettre en service celui des WC Handicapés côté garçons (clé égarée apparemment).
- Les problèmes de chauffages persistent :
    - En hiver, les radiateurs du second étage ne marchent pas tous ce qui fait qu'il fait froid dans ses salles.
    - Durant les périodes plus douces, les chauffages se mettent en route car il fait frais la nuit mais les bâtiments sont encore très chauds (grande amplitude entre les températures du jour et de la nuit) ce qui fait que l'atmosphère est très lourde le matin dans l'école.

- Concernant la réfection du bâtiment, M.SILLAIRE explique qu'un groupe de travail va être constitué courant 2018 pour une réalisation des travaux qui ne devrait pas avoir lieu avant l'année 2019.

- Les parents relatent les difficultés de circulation et notamment au stop entre la rue Lamarche et l'Avenue du Maréchal Joffre depuis que des places de parking ont été créées le long de l'Avenue. La commune envisage d'aménager une place pour personne handicapée à cet angle ce qui devrait réduire le stationnement de véhicules à cet endroit.

2. La vie des classes :

- **Présentation des projets et sorties réalisés depuis le dernier conseil :**

Il y a comme d'habitude les sorties régulières en sport.

Quelques actions plus ou moins communes ont été réalisées :

- Journées jeux.
- Carnaval avec l'école maternelle.
- Concert pédagogique pour les CP/CE1, CE2/CM1, CM1/CM2 et CLIS.
- Défis constructions.
- Elections présidentielles.
- Course contre la faim : En raison des conditions de sécurité nécessaires, le parcours et le lieu ont changé mais cet évènement reste un réel succès aux vues de l'engagement des enfants le jour de la course et des fonds récoltés (1 443,50 €). A noter cette année l'émergence de deux nouveaux partenaires (en plus de la commune) : Intermarché & le Crédit Agricole. Cette action sera reconduite l'an prochain sous les mêmes formes.
- 2 stages de remise à niveau (RAN) ont été organisés durant les vacances de printemps. 4 seront organisés lors des vacances d'été (2 en juillet et 2 en août).
- Kermesse en commun avec la maternelle.

CP/CE1 :

- Piscine.
- Accueil des GS : les CP vont lire aux GS et les GS viennent travailler dans la classe de CP.
- Ecole & Cinéma.
- Sortie avec le PNRL.
- Sortie au musée de Toul.

CE1 :

- Piscine
- Ecole et cinéma
- Sortie avec le PNRL.
- Sortie au musée de Toul.

CE1/CE2 :

- Piscine.
- Ecole & Cinéma.
- Sortie au musée de Toul.
- Sortie avec le PNRL.

CE2/CM1 :

- Ecole & Cinéma.
- Concert Pédagogique.
- Tous éco-citoyens.
- Sortie avec le PNRL.

CM1/CM2 :

- Ecole & Cinéma.
- Concert Pédagogique.
- Tous écocitoyens.

Tous les CM2 :

- Classe de neige.
- Intervention sexualité par l'infirmière scolaire en 2 fois : une fois pour les filles et une fois pour les garçons.
- Intervention secourisme par M.LEGRAND, formateur en 2 fois : une fois pour les filles et une fois pour les garçons.
- Intervention du colonel Simon en classe puis visite des champs de bataille de Verdun.
- Remise des dictionnaires.

ULIS :

- Jardin Potager :
  - Travail avec la MAS de Dommartin.
  - Visite du jardin potager par le jury départemental.
- Sortie avec le PNRL.

3. La COOP :

a. Bilan de la kermesse et des diverses actions menées :

La kermesse nouvelle formule en commun avec la maternelle a été appréciée par les parents. Voici le bilan financier :

	Recette	Dépense
RECETTE	2 244,00 €	
Fond de caisse		70,75 €
Courses CORA		308,24 €
Achat bonbons		18,14 €
LOTS		190,72 €
SAUCISSES		288,77 €
Jeux		138,94 €
Location friteuse		0,00 €
BIERE		200,00 €
Total par école	2 244,00 €	1 215,56 €
Bilan final	1 028,44 €	

M.SILVETTI présente le bilan des dernières actions menées :

	La Justice	Gerdolle	
Opération Fleurs Baltus	500,00 €		
Opération Chocolats Jeff de Bruges	744,90 €		
Marché de Noël	871,79 €	438,50 €	
Opération chocolats Pâques	307,75 €		
Kermesse	848,44 €	180,00 €	Total général
Total par école	3 272,88 €	618,50 €	3 891,38 €
			Somme par école
Bilan final	1 327,19 €	-1 327,19 €	1 945,69 €

b. Bilan de la COOP.

CHARGES (ou DEPENSES)			PRODUITS (ou RECETTES)		
Ne pas arrondir les sommes. Porter les centimes			701	Cotisations des parents	3 178,00 €
607	Achat de produits pour vente	6 587,65 €	707	Recettes des ventes	11 980,35 €
618	Dépenses activités éducatives	16 747,71 €	708	Recettes activités éducatives	7 612,00 €
6281	Cotisations versées OCCE	349,52 €	741	Subventions publiques	
6282	Assurances versées		742	Autres subventions	100,00 €
65	Autres dépenses courantes	3 801,96 €	75	Autres recettes	3 983,64 €
67	Dépenses exceptionnelles	301,75 €	76	Produits financiers	
68	Achats de gros équipements	379,92 €	77	Produits exceptionnels	305,30 €
TOTAL des CHARGES		28 168,51 €	TOTAL des PRODUITS		27 159,29 €
120	Produits - charges = Excédent Il y a excédent si produits > charges		129	Charges - Produits = Déficit Il y a déficit si charges > produits	1 009,22 €
Balance = Total charges + Excédent		28 168,51 €	Balance = Total charges + Déficit		28 168,51 €

Ces deux sommes doivent être identiques

Le bilan est négatif cette année pour diverses raisons :

- Investissement dans du matériel,
- Beaucoup de sorties pour les classes et certaines sorties habituelles sont devenues payants comme les Concerts pédagogiques par exemple.
- Environ 15% de COOP impayées…
- La mise en commun des actions avec la maternelle représente un manque à gagner pour les 2 écoles, mais une facilité pour les parents !
- Beaucoup d'enfants ont participé à la classe de neige (31) = dépense supplémentaire pour la COOP.

c. Cotisation COOP :

M.SILVETTI rappelle que l'une des attributions du conseil d'école, est de décider du montant de la coopérative scolaire. Après avoir rappelé le montant de la cotisation de l'année passée, le Conseil d'école décide, à l'unanimité, les montants suivants pour la cotisation 2017/2018 :

	Depuis l'année 2010/2011	Année 2017/2018
1 enfant	27 €	27 €
2 enfants	43 €	43 €
3 enfants et plus	55 €	55 €

Une réflexion est menée autour d'une possible augmentation de la COOP pour l'année 2018-2019, le bilan de la prochaine année permettra de prendre la bonne décision.

4. Préparation année 2017/2018 :

a. Effectifs :

L'année prochaine nous allons accueillir 140 élèves soit un peu moins que cette année. Nos 6 classes + l' ULIS école ont été inquiétées courant mars avec l'annonce d'une fermeture qui n'était pas très cohérente notamment avec le fonctionnement spécifique de la classe ULIS école.
Grâce à la mobilisation de tous les enseignants de l'école et du toulois (journée de grève très suivie avec fermeture de l'école) mais aussi grâce à la mobilisation de quelques parents d'élèves, notre message a été entendu et, suite à une décision politique, notre fermeture de classe a été abandonnée. Merci à tous les acteurs de ce moment un peu compliqué.

Les effectifs sont les suivants :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Ulis
28	16	32	26	26	12

b. Organisation pédagogique.

Voici le choix possible de l'organisation pédagogique adopté en conseil des maîtres en tenant compte de plusieurs facteurs : effectifs du niveau, difficultés comportementales ou scolaires des enfants du niveau,…
Cette organisation est à prendre au conditionnel en fonction d'éventuelles inscriptions supplémentaires :

	CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2	CM1	CM2
Professeur	**Mme ESPLAT**	**Mme COLLOMBET**	**Mme QUESSADA**	**Mme DENIS**	**Mme ROUPRICH**	**M.SILVETTI**
Effectif	20	8/10	6/10	22	26	26
Inclusion classe	+ 4 ULIS CP		+ 5 ULIS CE1	+ 3 ULIS CE2		

c. APC :

M.SILVETTI explique que les modalités d'APC seront identiques à cette année.

5. Projets envisagés :

Voici une liste de quelques projets envisagés pour l'an prochain :

Stage RAN en juillet et août, Ecole et cinéma, Notes de lecture, concert pédagogique, Parcours Opéra pour les CM2 (Don giovani), classe de neige (Lundi 12 mars au samedi 17 mars 2017), course contre la faim, marché de Noël le vendredi 01 décembre 2017.

6. Semaine sans écrans :

M.SILVETTI rappelle qu'une conférence s'est déroulée à ce sujet et que devant le peu de personnes présentes, il paraît difficilement envisageable de se lancer dans un tel projet, coûteux en temps et nécessitant également une grande implication des parents et autres adultes intervenants auprès des enfants…

7. Modalités de rentrée, réunion d'informations aux parents, réunion de préparation des élections.

La rentrée s'effectuera pour tous les élèves le Lundi 04 septembre à 8h30.
Chaque élève entrera directement dans sa classe sans ses parents.

Une réunion d'information ouverte à tous les parents se fera en 2 temps le mardi 19 septembre 2017 :

- De 17h30 à 18h00 avec tous les parents de toutes les classes.
- A partir de 18h00 dans chaque classe.

Une réunion de préparation des élections se déroulera le mardi 26 septembre 2017 à 18h30.

8. La question des rythmes scolaires :

Après avoir fait le point sur l' « actualité » des rythmes et rappelés le cadrage général notamment que « La définition des horaires des écoles relève de la compétence du DASEN. », M.SILVETTI laisse la parole à M.SILLAIRE.

Celui-ci explique qu'en raison :

- De la décision du PEDT réuni en avril 2017 sur la prolongation des rythmes à l'identique pour l'année 2017-2018,
- Des engagements pris au niveau de l'organisation des NAP : contrats avec le personnel & conventions avec des intervenants,
- Du faible délai laissé aux parents pour changer d'organisation à la rentrée 2017,

Il ne souhaite pas modifier les rythmes à la rentrée 2017.

En revanche, il explique qu'il souhaite mettre à profit l'année 2017-2018 pour traiter de ce sujet en privilégiant le dialogue entre toutes les parties concernées. Ainsi, une nouvelle organisation du temps scolaire pourrait être actée pour la rentrée de septembre 2018.

M.SILLAIRE explique qu'un courrier en ce sens est rédigé et va être distribué à l'ensemble des parents.

9. Questions diverses :

La question de la propreté aux abords des écoles (notamment déjections canines) est soulevée…

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

SILVETTI Michaël